

## • Mais qui sont les avocats de l'U.N.A.C.O.M. ?

Cette question, un certain nombre d'entre vous nous l'a posée. Elle nous semble légitime tant l'action engagée grâce aux compétences de ces juristes est ambitieuse et même, n'ayons pas peur des mots, singulière au point d'en être quasi révolutionnaire.

Ne pas courber la tête, ne pas accepter l'inacceptable, même si une majorité moutonnaire, composée y compris de politiques, qui ont trouvé dans cette attitude la garantie de pouvoir s'installer dans un confort "intellectuel" qui ressemble à s'y méprendre à de la lâcheté, n'est pas souvent d'actualité aujourd'hui tant on s'est efforcé de nous faire taire, de nous faire accepter n'importe quoi dans cette société où l'on nous transforme en clones...

Ne pas courber la tête devant une institution aussi colossale que l'Europe ou bien devant notre pays, exprime à la fois une conviction forte dans son bon droit, dans la justice mais aussi un sens de la citoyenneté qui fait désormais défaut à une trop forte majorité de Français. Si leur démarche est révolutionnaire, les plaignants que constituent les membres de l'U.N.A.C.O.M. ou du Collectif anti-directive ne demandent pas par contre la révolution. Ils exigent simplement qu'on respecte les textes, les traités, le Droit en majuscule et c'est ce à quoi les aident leurs juristes.

La tâche est ardue, nous vous l'avons révélé maintes fois, mais pas impossible. Le chemin sera long, tortueux jusqu'à l'abrogation de la directive, mais il y conduira malgré tout si, au bout du processus engagé, on se contente de respecter le Droit, tout simplement, comme cela devrait être. Et si l'aboutis-

sement espéré n'était pas celui qu'on attend légitimement, nous saurions définitivement quoi penser des institutions qui sont les nôtres, souvent à notre corps défendant.

Au passage, signalons que l'U.N.A.C.O.M., le collectif attend l'aide de tous car au-delà des chasses des migrants terrestres et aquatiques, c'est toute la chasse qui est et sera concernée par leur action et une victoire éventuelle contre la France d'abord, l'Europe ensuite. Pour cela, Serge Blineau, Georges Riboulet se tiennent à votre disposition pour vous apporter de vive voix toutes les explications que vous pourriez souhaiter.

Voici les adresses auxquelles vous pouvez contacter les responsables de l'U.N.A.C.O.M.,



M. Jean-Pierre Spitzer

Serge Blineau  
La Blancheterie  
44690 CHATEAU THEBAUD  
Tél : 02.40.06.56.17

Georges Riboulet  
20, rue Marsan  
33300 BORDEAUX  
Tél/fax : 05.57.87.05.55

Pour mieux vous convaincre des compétences des deux avocats de l'U.N.A.C.O.M. et du Collectif, qui travaillent au sein de la S.C.P. Champetier de Ribes-Spitzer, établie à Paris et New-York, voici un aperçu de leurs diplômes et de leurs secteurs d'intervention.

### - Maître Jean-Pierre Spitzer

Avocat au Barreau de Paris depuis 1983 - Associé Directeur scientifique de l'Union des Avocats Européens, Conseil juridique du Mouvement Européen  
Docteur en sciences économiques  
Ancien Référendaire à la Cour Européenne des Droits de l'Homme  
Ancien Conseiller Technique au Ministère des Affaires Etrangères : Chargé des Affaires Juridiques  
Spécialisations : Droit Communautaire, Droit des Sociétés

- Domaines d'intervention :
- Droit Européen (Droit communautaire et Cour Européenne des droits de l'Homme)
- Droit des Affaires (Droit des sociétés et droit des contrats)
- Droit de la Concurrence et de la Distribution
- Droit Pénal des Affaires (y compris Cour Européenne des Droits de l'Homme)

et 3<sup>ème</sup> Pilier du Traité de l'Union Européenne)  
- Droit Douanier

- Formation :
- Doctorat en sciences économiques
- Diplôme de l'Institut des Hautes Etudes Européennes à Strasbourg (3<sup>ème</sup> cycle)
- Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit et Sciences Politiques (3<sup>ème</sup> cycle)
- Diplôme d'Etudes Supérieures en Histoire du Droit (3<sup>ème</sup> cycle)
- Licence en droit
- Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg
- Licence d'Histoire de l'Art

- Maître Elisabeth de Boissieu  
(Elle n'est autre que la petite-fille du Général de Gaulle)

Avocat au Barreau de Paris depuis 1999

- Diplômes universitaires :
- Maîtrise de droit privé, mention carrières judiciaires (1995) - Université Paris II Panthéon Assas
- DEA de droit communautaire (1996) - Université Paris II Panthéon Assas
- CAPA à l'école de formation du Barreau de Paris (1998)
- Date de prestation de serment : 8 juin 1999
- Date d'entrée au cabinet : Juin 1999

- Expérience professionnelle :
- Depuis juin 1999 : Avocat collaboratrice au cabinet CHAMPETIER de RIBES - SPITZER
- Conférences (Droit douanier et les risques export)
- 1997 à juin 1999 : Stages à la Commission européenne (Bruxelles), au Tribunal de Première instance des communautés européennes (Luxembourg) et au cabinet Baker & McKenzie

- Secteur d'intervention au sein du cabinet, domaine de compétences, spécialisation et/ou activités dominantes :
- Droit de la concurrence française et communautaire,
- droit international public et droits de l'homme, droit civil.